

ACTIVITÉS PANCANADIENNES

Un choix pour l'avenir

Lors d'une conférence de presse tenue à l'Université de Moncton le 2 mars 1999, la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps, a confirmé l'engagement du gouvernement du Canada d'investir 70 millions de dollars de plus par année dans ses programmes d'appui aux langues officielles. Prévus dans le budget fédéral du 16 février 1999, cet investissement représente une augmentation de 31 p. 100 qui porte le budget annuel de ces programmes à 293,5 millions de dollars par année, un niveau encore jamais atteint. La décision du gouvernement fédéral permettra au ministère du Patrimoine canadien de renforcer à la fois son appui aux communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire et son appui aux provinces et territoires en matière d'enseignement des langues officielles et de prestation de services dans la langue de la minorité.



L'honorable Sheila Copps en conférence de presse. Étaient également présents : la ministre fédérale du Travail, l'honorable Claudette Bradshaw, et le secrétaire parlementaire de M^{me} Copps, M. Mauril Bélanger.

Comparaissant devant le Comité mixte permanent des langues officielles le lendemain de l'annonce, la Ministre a déclaré : « Hier, nous avons annoncé que nous réinvestissons dans les programmes des langues officielles et en particulier dans le soutien aux minorités linguistiques. Cela indique que nous faisons un choix pour l'avenir. » La plupart des membres du comité présents à cette séance ont remercié et félicité la ministre Copps d'avoir réussi à obtenir des fonds supplémentaires pour les communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire.

GRANDS DOSSIERS



Le Premier ministre Jean Chrétien dévoile le logo de l'Année en présence du sénateur Gérard Beaudoin, des ministres Diane Marleau et Sheila Copps, et du sénateur Jean-Robert Gauthier.

Lancement de l'Année de la Francophonie canadienne

Le 18 mars 1999, le Premier ministre Jean Chrétien, la ministre de la Coopération internationale et de la Francophonie, l'honorable Diane Marleau, et la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps, donnaient le coup d'envoi de l'Année de la Francophonie canadienne. À quelques mois du Sommet de la Francophonie de Moncton, en septembre 1999, et en prévision des Jeux de la Francophonie d'Ottawa-Hull, en 2001, le gouvernement canadien soulignait ainsi l'importance de la contribution des francophones et des francophiles à l'évolution du pays.

Peu après la décision du cabinet fédéral de juin 1998 de proclamer une Année de la Francophonie canadienne, la ministre du Patrimoine canadien mettait sur pied un Secrétariat chargé de coordonner les activités de l'Année dans l'ensemble du pays. L'équipe du Secrétariat ministériel a rapidement reçu l'appui de nombreux intervenants des secteurs public et privé ainsi que des réseaux communautaires.

Lors du lancement de l'Année, la ministre du Patrimoine canadien rendait publics de nombreux projets axés sur les échanges, la culture et l'éducation. Le Ministère poursuit sa collaboration avec ses nombreux partenaires pour favoriser la participation des Canadiens et Canadiennes à cette année bien spéciale.



Les langues officielles : un passeport pour le XXI^e siècle

C'est sous le thème « Les langues officielles : un passeport pour le XXI^e siècle » que s'est déroulé le premier Symposium national sur les langues officielles du Canada, à Ottawa, du 16 au 18 septembre 1998. Organisé conjointement par le Secrétariat du Conseil du Trésor, le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de la Justice, afin de marquer le 10^e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* de 1988, le Symposium a accueilli plus de 700 participants. Parmi les invités spéciaux, mentionnons l'auteure acadienne Antonine Maillet, qui a écrit une production théâtrale spécialement pour l'occasion; Michel Bastarache, juge de la Cour suprême; Stephen Clarkson, économiste de l'Université de Toronto; et Philip Resnick, politologue de l'Université de la Colombie-Britannique.



Le ministère du Patrimoine canadien a donné un dîner de gala au cours duquel des récompenses soulignant des réalisations spéciales ont été remises. Ont ainsi été honorés Edgar Gallant et Greta Chambers, pour leur appui respectif au développement des communautés francophones et anglophones vivant en situation minoritaire; Patterson Webster, pour ses nombreuses années consacrées à la promotion de la dualité linguistique au Canada; et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, pour les efforts déployés en vue de la mise en œuvre des articles 41 et 42 de la *Loi*.

Premiers « Rendez-vous de la francophonie »

Depuis 1993, la Semaine nationale de la francophonie est célébrée chaque année autour du 20 mars, Journée internationale de la Francophonie. La Semaine, organisée par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), est maintenant l'un des partenaires des nouveaux « Rendez-vous de la francophonie », qui englobent tous les événements de la francophonie canadienne se déroulant d'un océan à l'autre. C'est à l'initiative du ministère du Patrimoine canadien, en collaboration avec une trentaine de partenaires des milieux communautaires, associatifs, gouvernementaux et d'affaires, qu'a eu lieu la toute première édition des « Rendez-vous de la francophonie », du 15 au 27 mars 1999. En plus des nombreuses activités qui ont eu lieu d'un bout à l'autre du pays, un encart a été distribué à 2,4 millions d'exemplaires et 50 000 affiches ont servi à mettre en valeur la francophonie canadienne.

Jeunesse Canada au travail

Plus de 1 100 jeunes ont travaillé, voyagé, se sont fait de nouveaux amis, ont découvert une autre région du pays, puis sont retournés aux études en septembre avec une expérience concrète du marché du travail grâce à Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles. Une dizaine de jeunes ont pu acquérir, à l'étranger, une expérience dans le cadre de Jeunesse Canada au travail sur la scène internationale. L'année s'est bien terminée avec l'annonce, faite par le Premier ministre Jean Chrétien en décembre 1998, du renouvellement sur une base permanente de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada.



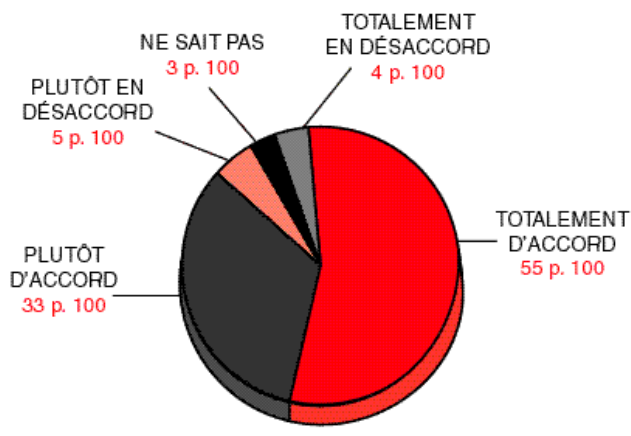
Ce que les Canadiens en pensent...

Selon un sondage Angus Reid, mené à l'automne 1998 auprès de 1 000 Canadiens vivant à l'extérieur du Québec (sans égard au groupe linguistique) :

- 60 % des répondants conviennent que les deux langues officielles tiennent une place importante dans leur conception de ce que signifie être Canadien;
- 88 % conviennent que de nombreux Canadiens francophones ont largement contribué au succès du Canada comme nation;
- 77 % conviennent que le fait que le français et l'anglais soient parlés au Canada accroît les possibilités commerciales et touristiques ainsi que la renommée du Canada sur la scène internationale;
- 66 % conviennent que le fait que le français et l'anglais soient parlés au Canada accroît les possibilités d'emploi et d'échanges commerciaux pour tous les Canadiens;
- 82 % conviennent que le Canada pourrait tirer parti de contacts plus étroits entre les Canadiens d'expression française et les Canadiens d'expression anglaise;
- 77 % conviennent qu'il est important que les écoles du Canada enseignent aux enfants à parler le français et l'anglais.

De nombreux Canadiens francophones ont largement contribué au succès du Canada comme nation

88 p. 100 SONT D'ACCORD



Centre national de formation en santé pour francophones

En janvier 1999, le gouvernement du Canada annonçait une contribution de 10 millions de dollars sur cinq ans pour la mise sur pied du Centre national de formation en santé pour francophones. Ce centre, dont la gestion a été confiée à l'Université d'Ottawa, vise à offrir aux jeunes des communautés francophones minoritaires des programmes de formation universitaire conduisant à l'exercice de professions de la santé.

Par le biais du Centre national de formation en santé pour francophones, et en collaboration avec d'autres établissements d'enseignement de la francophonie canadienne, dont ceux du Regroupement des universités de la francophonie hors Québec et les collèges communautaires francophones, l'Université d'Ottawa pourra contribuer à accroître le nombre de professionnels capables de dispenser des soins de santé en français dans les communautés francophones vivant en situation minoritaire. On compte ainsi former au moins 30 médecins et 60 autres professionnels de la santé au cours des cinq prochaines années.

Groupe de travail interministériel sur la recherche dans le domaine des langues officielles

Un groupe de travail interministériel a été créé à l'été de 1998 pour encourager une action plus concertée au sein du gouvernement fédéral en matière de recherche dans le domaine des langues officielles. Ce groupe de travail réunit des représentants de Statistique Canada, du Bureau du Conseil privé, de Justice Canada, du Secrétariat du Conseil du Trésor et du Commissariat aux langues officielles. Patrimoine canadien en assure la présidence. Ce groupe de travail a été mis sur pied à la suite du symposium *Données linguistiques sur les minorités de langue officielle* organisé par Statistique Canada en mars 1998, qui a permis de constater le besoin d'accroître la concertation entre les divers intervenants fédéraux dans ce domaine.



APPUI AUX COMMUNAUTÉS

En prévision de l'échéance des 13 ententes Canada-communautés, le 31 mars 1999, des négociations ont eu lieu tout au cours de l'année avec les communautés minoritaires de langue officielle de chaque province et territoire, ainsi qu'avec les organismes francophones nationaux. Une impulsion nouvelle a été donnée aux discussions après l'annonce, au début mars, de l'injection de 10 millions de dollars par année dans l'appui direct aux communautés. La majeure partie de la hausse servira à majorer les enveloppes des ententes Canada-communautés. En outre, une partie des fonds sera investie dans des initiatives ponctuelles d'envergure destinées à promouvoir et à valoriser la présence de communautés minoritaires partout au pays.

À ces sommes viendra s'ajouter une nouvelle initiative de partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle qui, en offrant 5,5 millions de dollars par année pendant cinq ans en fonds de contrepartie, incitera les ministères et organismes fédéraux à collaborer davantage avec les communautés minoritaires de langue officielle.

COLLABORATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE/TERRITORIALE

Renouvellement des programmes

L'année 1998-1999 a essentiellement été une période de transition pour les deux grands dossiers de collaboration fédérale-provinciale/territoriale. Des mesures provisoires ont été signées avec chaque province et territoire pour assurer la prestation du Programme des langues officielles dans l'enseignement en attendant la conclusion d'un nouveau Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Par ailleurs, les ententes sur les services en français avec le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan et le Yukon, qui étaient échues depuis mars 1998, ont été prolongées d'un an.

L'injection de 70 millions de dollars de plus par année dans les programmes d'appui aux langues officielles a permis de terminer l'année sur une note positive, les provinces et territoires étant les principaux bénéficiaires de ces fonds nouveaux. Ainsi :

- ◆ Les contributions fédérales au titre de l'enseignement dans la langue de la minorité et de l'enseignement de la langue seconde seront augmentées de 50 millions de dollars par année. Ces sommes permettront au Programme des langues officielles dans l'enseignement d'atteindre une série d'objectifs et serviront à appuyer la mise en oeuvre de mesures spéciales d'investissement en éducation pour consolider le travail entrepris depuis 1992 en matière de gestion scolaire et d'enseignement postsecondaire en français, ainsi que pour promouvoir l'enseignement de la langue seconde.
- ◆ L'appui fédéral à la prestation de services provinciaux et territoriaux dans la langue de la minorité sera quant à lui augmenté de 4 millions de dollars par année, ce qui permettra au gouvernement du Canada de poursuivre et de renforcer sa collaboration avec les provinces et les territoires, notamment dans les domaines de la santé, de l'administration de la justice, des nouvelles technologies et du tourisme.



Programme des moniteurs de langues officielles

En 1998-1999, le Programme des moniteurs de langues officielles a permis à près de 900 jeunes de poursuivre leurs études universitaires, tout en aidant des enseignants à faire connaître aux élèves l'aspect « vivant » de la langue qu'ils apprennent et de la culture qu'elle représente. Les moniteurs sont placés dans des établissements d'enseignement pendant une période de huit mois, dans le cas des moniteurs à temps partiel, et de neuf mois, dans le cas des moniteurs à temps plein. On confie aux moniteurs diverses tâches qui, jumelées à leur participation à la vie quotidienne de la collectivité, les aident à améliorer leur langue maternelle ou leur langue seconde.

Conférence ministérielle sur les affaires francophones

Une quatrième Conférence ministérielle sur les affaires francophones s'est tenue à Whitehorse, les 9 et 10 juillet 1998. La Conférence a été l'occasion de passer en revue différents dossiers de coopération intergouvernementale et d'aborder deux dossiers qui préoccupent particulièrement les communautés francophones et acadiennes : les transformations gouvernementales et la santé.

En matière de santé, les ministres ont demandé aux fonctionnaires responsables des affaires francophones d'identifier, avec leurs homologues de la santé et de la formation, des pistes de collaboration en matière de formation de professionnels de la santé et de prestation de soins de santé en français. Les participants ont souligné l'importance d'assurer des services en français lors de transferts de responsabilités du gouvernement fédéral vers les provinces et territoires, ou des provinces et territoires vers des organismes régionaux ou municipaux. Enfin, les ministres ont réitéré leur désir d'appuyer le Sommet de la Francophonie de Moncton et d'en faire une occasion unique de célébrer la francophonie canadienne dans toutes les régions du pays.



Le représentant de la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Don Boudria, avec (de gauche à droite) MM. Ned Shillington, secrétaire provincial de la Saskatchewan, Noble Villeneuve, ministre des Affaires francophones de l'Ontario, Piers McDonald, chef du gouvernement du Yukon, et Gerald Smith, député de Port-au-Port (Terre-Neuve).

Programme de bourses d'été de langues

Plus de 6 000 jeunes ont participé au Programme de bourses d'été de langues en 1998-1999. Les boursiers suivent une formation intensive de cinq semaines afin d'apprendre leur langue seconde ou, s'ils sont francophones, d'améliorer leur langue maternelle. La formation offerte comprend de nombreuses activités culturelles.

À l'été de 1998, 17 établissements d'enseignement ont créé 257 postes qui ont permis à de jeunes boursiers de parfaire leurs compétences linguistiques nouvellement acquises par un placement en milieu de travail. L'initiative « Langue et travail » du programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles a remporté un vif succès.



LANGUES SECONDES

Revue canadienne des langues vivantes

En 1998-1999, la *Revue canadienne des langues vivantes* a publié un numéro portant sur l'utilisation de la technologie dans les classes de langues secondes et de langues étrangères. Les articles parus dans ce numéro spécial portent sur les aspects pédagogiques et méthodologiques de la conception de cours de langue assistés par ordinateur, l'utilisation des nouvelles technologies pour enseigner la grammaire et le vocabulaire, l'influence des ordinateurs sur l'utilisation de la langue seconde en classe et l'incidence de la technologie sur les langues et les cultures minoritaires.



Canadian Parents for French



L'organisme *Canadian Parents for French* (CPF) a entrepris une démarche intensive de planification à long terme avec ses sections provinciales, en partenariat avec Patrimoine canadien. Les plans élaborés aideront l'organisme à faire en sorte que davantage d'enfants aient accès à un enseignement de qualité du français comme langue seconde.

En novembre, pour la première fois dans l'histoire du programme d'immersion en français de l'Alberta, 165 décideurs du domaine de l'éducation représentant 31 conseils scolaires offrant des programmes d'immersion en français se sont réunis pendant trois jours à Edmonton, afin de réfléchir et d'échanger des idées sur le programme. *CPF* Alberta, de concert avec le ministère de l'Éducation de l'Alberta, a parrainé cette conférence de travail placée sous le thème « L'immersion française en Alberta : Bâtir l'avenir ».

Canadian Parents for French a continué d'aider les parents des quatre coins du pays à lancer ou à maintenir en vigueur des programmes d'immersion en français et d'autres initiatives visant à faire en sorte que leurs enfants puissent apprendre le français. Des camps d'été en français, des clubs de français dans les écoles, un concours de rédaction destiné aux élèves du secondaire et bien d'autres programmes menés au niveau local ont aidé des milliers de jeunes Canadiens à utiliser et à apprécier le français comme langue seconde.

En immersion, on est branché... c'est capital !

En novembre 1998, l'Association canadienne des professeurs d'immersion, en collaboration avec l'organisme *Canadian Parents for French* et l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, a tenu la première conférence conjointe des organisations nationales canadiennes qui appuient l'apprentissage de la langue seconde. La rencontre, qui avait pour thème « En immersion, on est branché... c'est capital! », visait l'échange de théories, de travaux de recherche et de nouvelles tendances en matière pédagogique et technologique.

Symposium sur la technologie et les cours de langues secondes

En novembre 1998, l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, en collaboration avec La Fête colombienne des enfants, a organisé un symposium national sur la technologie et les cours de langues secondes, à Ottawa. Plus de 150 enseignants de toutes les régions du pays se sont réunis pour découvrir l'innovation pédagogique de l'Association en ce qui concerne les activités langagières intégrant les ressources technologiques sur le site Internet de l'Association. De plus, le *Projet pancanadien d'évaluation formative en français de base* pour le niveau de débutant, ainsi que son adaptation pour les élèves du programme d'anglais langue seconde, ont été publiés.



Partenariat

Des accords de partenariat ont été signés entre l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, la Société éducative de visites et d'échanges au Canada et l'Association canadienne des professeurs d'immersion. L'organisation conjointe d'un premier colloque, qui se tiendra à l'automne 1999, sous le thème « Enfant bilingue, citoyen mondial » représente un exemple de cette collaboration.



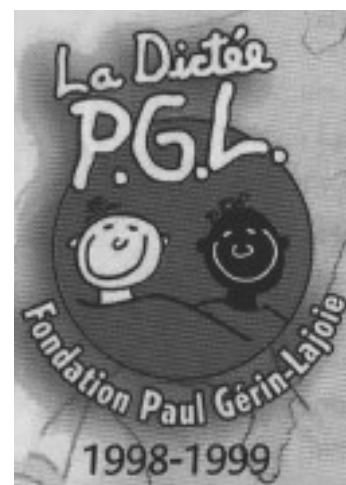
Fonds de dotation de la Reine Élisabeth II

Le Fonds de dotation a été créé en 1977 pour marquer le 25^e anniversaire de l'accession au Trône de la reine Élisabeth II. Des bourses sont décernées, au nom de Sa Majesté, à des élèves de niveau universitaire désirant poursuivre leurs études dans leur langue seconde. Le Programme de bourses est administré par l'Association des universités et collèges du Canada pour le compte du ministère du Patrimoine canadien. De 1980 à 1999, 107 bourses ont été accordées par l'entremise de ce fonds de dotation. Les récipiendaires de 1998-1999 sont :

M^{me} Mandie Bzdell d'Ottawa (Ontario),
M^{me} Valérie Brousseau de Wolfville (N.-É.),
M^{me} Caroline Boily de Montréal (Québec) et
M. Jacques Desfossés de Longueuil (Québec).

Une participation record

L'édition 1998-1999 de La Dictée Paul Gérin-Lajoie a enregistré une participation record de 164 322 élèves de 5 à 13 ans venant de 1 420 écoles primaires du Canada; de ce nombre, 20 171 étaient inscrits dans la catégorie « classes d'immersion ». Créée en 1991, la Dictée permet aux élèves des classes francophones et d'immersion française du primaire d'améliorer leur français écrit tout en découvrant des pays en développement et en se familiarisant avec la coopération internationale. Les élèves de 5^e et 6^e années peuvent aussi participer à un concours dont la finale est télévisée sur les ondes de Radio-Canada. En 1998-1999, la gagnante dans la catégorie « classes d'immersion » était Sarah Kawaguchi, de la *John Fisher Public School* à Toronto.



PROMOTION

Sur la scène nationale

Industries des langues secondes

Ce dossier a été marqué par une forte activité pendant la période visée. Un déjeuner de travail a été organisé pour une soixantaine d'écoles de langue lors de l'assemblée annuelle du Réseau des centres d'éducation canadiens qui s'est tenue à Banff, à l'automne de 1998. Les participants ont manifesté de l'intérêt à l'égard des possibilités commerciales décrites par le club de produits francophones de Destination Canada Ouest, des avantages du recrutement d'un stagiaire international du programme Jeunesse Canada au travail et de l'aide offerte par Patrimoine canadien pour la promotion.

Divers documents de promotion portant sur l'apprentissage et l'enseignement des langues secondes ont été distribués lors de la conférence de l'Association canadienne des professeurs d'immersion qui s'est tenue à Ottawa en novembre 1998 et lors de la conférence annuelle de l'Association canadienne des écoles de langues privées, également à Ottawa en décembre 1998. En mars 1999, le Ministère a organisé un atelier pour l'assemblée générale annuelle du Conseil des programmes de langues secondes au Canada, à Toronto.

Dans le cadre de Rendez-Vous Canada, au printemps de 1998, Patrimoine canadien a partagé avec Parcs Canada un kiosque afin de promouvoir les industries des langues. Rendez-Vous Canada constitue le plus grand marché international pour la présentation, la promotion et la vente de produits et de services touristiques canadiens.

Enfin, le Ministère a collaboré à deux ateliers menés par la Commission canadienne du tourisme et visant à renseigner les écoles de langues sur l'industrie du tourisme ainsi que sur les possibilités commerciales et les partenariats qui s'offrent avec cette industrie, comme les vacances et les voyages éducatifs.

Concours À vos crayons ! 1998



À la suite d'une invitation à écrire au Gouverneur général du Canada, le très honorable Roméo LeBlanc, 2 500 jeunes de 10 à 13 ans de toutes les provinces ont envoyé des lettres exposant à M. LeBlanc les raisons pour lesquelles ils estiment important d'apprendre le français et l'anglais comme langues secondes au Canada. Les raisons variaient : nécessité de connaître les deux langues pour occuper un emploi, pour se faire de nouveaux amis, pour découvrir l'autre culture, pour voyager, etc. Cent prix ont été décernés. Les premiers prix ont été remis à Lindsay Tam, de Mississauga (Ontario), à Katie Boone, de Topsail (Terre-Neuve), à Nicholas de Carlo, d'Orléans (Ontario), et à Cara Jamison, d'Ardrossan (Alberta).

C'était la sixième édition de ce concours, qui est parrainé par *Canadian Parents for French*, l'Association canadienne des professeurs d'immersion, l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, la Société éducative de visites et d'échanges au Canada, la Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais au Québec et le ministère du Patrimoine canadien.



Revue

Pour la première fois, le Ministère a acheté des pages de publicité dans les revues *Les Débrouillards* et *Owl*. Les numéros de décembre de ces périodiques étaient en effet consacrés à l'apprentissage de la langue seconde au Canada, et les numéros de janvier faisaient découvrir à leurs jeunes lecteurs les Canadiens d'expression française.

En français et en anglais, bien sûr !

Le Programme d'appui à l'interprétation et à la traduction, qui aide les organismes sans but lucratif à réduire leurs coûts de traduction et d'interprétation, et le Programme de développement de services en langues officielles, qui offre une aide financière et une assistance technique aux organismes sans but lucratif souhaitant offrir leurs services dans les deux langues officielles du Canada, ont reçu un nouvel élan grâce à la parution d'un guide intitulé *Comment donner un visage bilingue à votre organisme*. Ce guide facile à consulter, qui est produit par la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles, offre aux organismes clients des outils et des stratégies graduelles. Il est rempli de conseils, de listes de vérification et de rappels qui permettent aux organismes de devenir bilingues de la manière la plus harmonieuse possible.



PROMOTION

Sur la scène internationale

Conseil de l'Europe

Le Ministère a continué à suivre de près les activités du Conseil de l'Europe et du Centre européen pour les langues vivantes, notamment celles ayant trait aux normes linguistiques, à la reconnaissance des compétences linguistiques, à l'enseignement des langues, aux politiques linguistiques et aux droits des minorités linguistiques.

Deux représentants canadiens ont assisté à un atelier sur la politique linguistique qui a eu lieu au Centre européen des langues vivantes à Graz (Autriche) en mai 1998. L'atelier portait sur les méthodes d'analyse et d'évaluation, et les domaines d'intervention de la politique linguistique. Vingt-sept pays étaient représentés, dont 18 pays d'Europe centrale et orientale. L'atelier a permis de développer un cadre pour la mise en oeuvre des politiques linguistiques.

Lingu@net Europa



Le Ministère s'est joint à l'automne de 1998 au projet Lingu@net Europa. Avec une aide financière de la Commission européenne, un groupe formé de dix pays est en train de concevoir un centre de documentation multilingue et virtuel sur Internet visant à appuyer l'enseignement des langues étrangères. On peut le consulter à l'adresse : <http://www.lingu@net-europa.org>.

Expolangues 1999

Le Ministère a participé à Expolangues 1999 grâce à l'aide de Gary Young, de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, qui a présenté au nom du Ministère un atelier intitulé « Intégrer la technologie à l'enseignement et à l'apprentissage des langues secondes ». L'atelier a attiré de nombreux participants qui ont apprécié son contenu.

Avec l'aide du Réseau des centres d'éducation canadiens, des documents de promotion, dont les affiches et les cartes postales « Étudiez le français ou l'anglais au Canada » et les fiches « Pourquoi étudier les langues au Canada? », ont été distribués à Expolangues 1999 et lors de la foire étudiante européenne, qui s'est tenue à Bruxelles.

